



Brocante du 1^{er} mai 2017

Procédure d'inscription en ligne

Fiche explicative & FAQ

Fiche explicative

1) Vous vous inscrivez via le Formulaire électronique d'inscription

Les champs du formulaire doivent être remplis de la façon la plus complète et précise possible (Nom, Prénom, Adresse e-mail, Numéro de téléphone, nombre et type d'emplacements souhaités, ...).

Cela permet d'éviter toute confusion ou malentendu lors de l'attribution des emplacements. Vous recevrez un mail automatique de réception de votre demande.

2) Vous recevez une confirmation de la réception de votre inscription

Une fois votre formulaire complété et renvoyé, vous recevrez une confirmation de votre demande d'inscription par voie électronique (via notre adresse brocante.aspebr@gmail.com).

Nous tenterons au maximum de réduire le délai de réponse à 7 jours calendriers. Nos bénévoles étant tous actifs professionnellement, ils ne peuvent traiter les inscriptions qu'en fin de journée ou durant les week-ends. Durant les 2 premières semaines d'inscription (jusqu'au 15 mars), ce délai pourrait toutefois être plus long.

La confirmation transmise ne constitue pas une validation définitive de votre inscription ! Il vous sera encore nécessaire de réaliser le paiement de vos emplacements, dans un délai de maximum 8 jours calendriers, au compte renseigné dans le mail que vous recevrez et en reprenant intégralement la référence qui vous est communiquée (PART-2017-xxx).

Attention, si vous n'utilisez pas la référence qui vous est communiquée pour le paiement, nous ne pourrions pas lier le paiement à votre demande (certains numéros de compte appartenant à un autre titulaire que la personne s'étant inscrite !).

3) Vous recevez une confirmation de la réception de votre paiement

Une fois votre paiement reçu, nous vous transmettons un e-mail vous confirmant la bonne réception du montant correspondant au nombre d'emplacements(s) que vous avez demandé.

4) Vous recevez vos attestations reprenant votre numéro d'emplacements ainsi que les laissez-passer

Une attestation vous sera transmise, dans le courant du mois d'avril, par voie électronique à compter du mois d'avril, ceci afin de permettre les derniers « arbitrages » en matière d'attribution d'emplacements et garantir une occupation maximale du site (afin notamment d'éviter le « squat » d'emplacements libres). La réception de cette attestation constitue la validation définitive de votre réservation d'emplacements(s).

5) Vous vous présentez le 1^{er} mai 2017 sur le site de la Brocante, impérativement par l'entrée indiquée sur votre attestation et prenez possession uniquement de l'emplacements qui vous a été attribué

Munissez-vous bien de l'attestation, celle-ci est indispensable pour pénétrer sur le site de la brocante et accéder à votre emplacement.



Brocante du 1^{er} mai 2017

Procédure d'inscription en ligne

Fiche explicative & FAQ

F.A.Q.

1) Je souhaite obtenir des emplacements précis. Comment puis-je les obtenir ?

Dans la mesure du possible, nous tentons de vous installer aux mêmes emplacements que les années précédentes ou, à tout le moins, dans la même zone. Cela facilite tant, pour vous, la localisation de vos emplacements que, pour nous, l'attribution de ceux-ci.

Il ne sera toutefois pas possible de contenter toutes les demandes.

2) Je souhaite obtenir des emplacements avec voiture. Comment puis-je les obtenir ?

Les emplacements avec voiture sont limités sur le site aux emplacements jouxtant le site de la VUB. Ces dernières années, les aménagements urbains (redéfinition de la voirie ; installation d'abris bus ; ...) ont réduit le nombre d'emplacements disponibles.

Les premiers inscrits pour ce type d'emplacements se les verront attribuer.

3) J'ai demandé des emplacements avec voiture mais tous étaient déjà réservés. Qu'advient-il de ma demande ?

Les bénévoles traitant les inscriptions vous contacteront par mail afin de vous proposer une alternative d'emplacements sans voiture. Libre à vous d'accepter, de refuser ou de modifier le nombre d'emplacements désirés.

Par ailleurs, nous n'autoriserons pas de réservation d'emplacement à 28€ pour parquer un véhicule pour des raisons de sécurité.

4) J'ai proposé à des amis de participer à la brocante et nous souhaiterions être installés côte à côte. Comment obtenir cette garantie d'emplacements côte à côte ?

Nous vous invitons à vous concerter pour que l'un(e) d'entre vous introduise une seule et même demande d'emplacements. Cette option constitue la meilleure garantie d'obtenir des emplacements côte à côte.

Illustration : Antoine souhaite 4 emplacements sans voiture et propose à Nathalie d'y participer. Nathalie souhaite 2 emplacements sans voiture. Antoine ou Nathalie encode une demande d'inscription pour 6 emplacements sans voiture.

Illustration d'un autre cas : Sarah souhaite 4 emplacements avec voiture et propose à Cédric d'y participer. Cédric souhaite 4 emplacements sans voiture. Sarah ou Cédric encode une demande d'inscription pour 4 emplacements avec voiture et 4 emplacements sans voiture. Le Comité organisateur veillera à installer ces emplacements face à face.

5) J'avais demandé 5 emplacements mais en souhaiterais en plus ou en moins. Que faire ?

Pour de tels cas, vous pouvez prendre contact avec le Comité organisateur à l'adresse brocante.aspebr@gmail.com en veillant à bien rappeler votre numéro d'inscription (PART-2017-xxx) pour assurer que nous retrouvions votre demande (privilégiez par exemple de répondre à nos mails de confirmation d'inscription).



Brocante du 1^{er} mai 2017

Procédure d'inscription en ligne

Fiche explicative & FAQ

De telles adaptations doivent impérativement avoir lieu avant le mois d'avril. Le mois d'avril étant consacré à l'élaboration des attestations d'inscription, nous n'accepterons que de manière exceptionnelle de telles demandes.